

**2011-2012****UNE ANNÉE AUX ENJEUX MAJEURS!**

Cette année scolaire 2011-2012 est décisive : les choix faits auront des conséquences durables.

En effet, que ce soit pour le SNETAP-FSU, pour l'Enseignement Agricole Public, pour l'enseignement et l'éducation en général ou enfin pour la conduite de la politique de la France, cette année va être déterminante et les enjeux sont majeurs. Rapidement faisons le tour de ces différents points.

Pour le SNETAP-FSU, les élections professionnelles du 20 octobre et les élections des représentants des CAP (Commissions d'Attribution Paritaires) en novembre, seront les moments forts qui détermineront nos marges de manœuvre pour nous représenter et nous défendre efficacement. Le SNETAP-FSU, avec ses nombreux adhérents et militants qui mailtent l'ensemble des établissements agricoles, travaille constamment et régulièrement sans complaisance avec une indépendance indiscutable. Nous ne mimons pas un engagement la veille des élections. Nous ne critiquons pas l'administration pour voter ensuite dans son sens. Nous défendons les valeurs du service public, sans œillères, mais sans renoncer sous prétexte d'adaptation... Pour toutes ces raisons nous comptons sur vous.

Cette année sera également déterminante en ce qui concerne la défense de l'enseignement et des politiques d'éducation. Le service public de l'enseignement n'est pas un service économique d'intérêt général !!! Il ne fait pas partie des variables d'ajustement des politiques budgétaires. Il représente le « socle commun » de la nation pour promouvoir une société où l'humain constitue la référence essentielle ! Quel que soit le pouvoir politique en place il doit

s'engager dans l'éducation et ne pas en diminuer les moyens sous prétexte d'adaptation tout en continuant à favoriser certaines catégories et certains pouvoirs... Là aussi nous devons peser de tout notre poids pour influencer les décisions prises. Ces dernières ne peuvent plus se définir uniquement par rapport à une politique économique.

Enfin, et dans la suite logique de ce qui précède, les élections de 2012 seront déterminantes non seulement en ce qui concerne l'éducation mais aussi en termes de choix de société. Il faut replacer le politique au cœur des objectifs et non faire une politique sur la base d'objectifs économiques. En d'autres termes: quelle société voulons nous? Doit-elle être soumise aux principaux intérêts financiers ou reposer sur des idéaux humanistes?

Le SNETAP-FSU prendra toute sa place dans les combats à venir. Et ce n'est pas peu dire donc, une nouvelle fois, que cette année sera déterminante ! A chacun d'entre nous, à sa manière et avec les moyens dont il dispose de participer et de s'engager afin que notre société prenne le chemin d'une humanité retrouvée...

**LE 28 SEPTEMBRE 2011****ALAIN GODOT****SECRÉTAIRE RÉGIONAL SNETAP-FSU AQUITAINE**

**Spécial élections  
du 20 Octobre 2011**

## CTPR : dialogue difficile avec l'autorité académique Olivier Bleunven

Le CTPR Aquitaine s'est réuni le lundi 26 septembre 2011. Les deux points principaux à l'ordre du jour de cette réunion étaient le bilan de rentrée 2011 et l'élaboration du nouveau PREA (Projet Régional pour l'Enseignement Agricole).

Le CTPR était présidé par M. SERVAT, Directeur Régional Adjoint. Le SNETAP-FSU et le SFOERTA étaient présents. On peut regretter une fois de plus l'absence des représentants élus du SGEN-CFDT et du SYAC-CGT.

### Bilan de rentrée 2011

Le bilan de rentrée nous amène une nouvelle fois à constater une baisse de l'enseignement agricole public face au privé (CREAP et MFR) puisque avec 3724 élèves et étudiants, l'EAP ne représente que 35,2 % des effectifs totaux.

Dans certains départements cette baisse est même très inquiétante puisque par exemple dans le Lot et Garonne, le public perd 6 % de ses effectifs cette année.

Si l'administration cherche à minimiser ces résultats (notamment en introduisant dans les statistiques le nombre d'apprentis) le SNETAP dénonce la politique de plafonds de recrutement et de réduction de moyens qui sont responsables de cette dégradation et s'inquiète des conséquences de la fin de rénovation de la voie professionnelle, des disparitions d'options en BTSA, de la réforme du lycée et particulièrement de la rénovation du Bac Techno.

Les résultats aux examens sont tout à fait satisfaisants au niveau régional avec un taux de réussite moyen à l'ensemble des examens de 84,6 %.

Concernant le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience il semble stagner depuis plusieurs années voire même baisser puisque pour 2011 seuls 47 dossiers ont été déposés.

### Projet Régional de l'Enseignement Agricole

Le PREA Aquitaine 2006-2009 est aujourd'hui arrivé à échéance. Il doit donc être réécrit pour

la période 2011 – 2014.

Le SNETAP avait alerté le SRFD lors d'un CTPR précédent, il y a déjà plusieurs mois, sur la nécessité de retravailler le projet régional. Nous avons senti alors une certaine réticence de l'administration à lancer ce travail, pourtant indispensable pour la mise en œuvre du contrat de plan régional des formations professionnelles (CPRDFP) avec la Région.

Si nous aurions dû nous satisfaire de la mise en route de ce chantier d'écriture, nos premières craintes se sont malheureusement confirmées : en effet nous avons découvert sur nos tables à l'ouverture du Comité Technique, un bilan de l'ancien PREA et des propositions d'axes et d'enjeux pour le futur projet. Ces documents signifiaient donc que l'administration avait déjà fixé les lignes du Projet Régional sans aucun dialogue avec les personnels et leurs représentants, ni d'ailleurs avec les autres partenaires de l'EAP (élèves, parents, professionnels, institutions).

Le SNETAP avait pourtant clairement affiché son souhait de tirer un bilan de l'ancien PREA et d'en sortir les éléments à conserver, à développer, à modifier, à rejeter ... Pour le DRAAF, le bilan de ses services devait être suffisant. Le SNETAP a contesté ces conclusions non chiffrées. Concernant les axes fixés par le DRAAF, le SNETAP-FSU les a également contestés et a demandé à pouvoir y retravailler également dans un deuxième temps. Mais le Directeur Régional veut une validation de ce Projet avant la fin 2011 ce qui laissera évidemment peu de place au dialogue social.

Le SNETAP a quand même obtenu qu'un groupe de travail se réunisse le 10 novembre 2011 pour un bilan plus approfondi et un échange sur le projet de la DRAAF.

**Le SNETAP continuera donc à exiger dans les semaines à venir un véritable débat sur le PREA dans lequel doit impérativement ressortir un Projet Régional pour l'Enseignement Agricole Public.**

## Du CHSR-EAP au CHSCTR-EAP *Didier CUIDET - Alain GODOT*



Chic, encore des sigles. Décryptons...

CHSR : Comité d'Hygiène et de Sécurité Régional

CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Régional

EAP : Enseignement Agricole Public

L'enseignement agricole public d'Aquitaine est doté, depuis juillet 2010, d'un comité d'hygiène et sécurité régional. Le SNETAP-FSU y occupe six des neuf sièges des représentants des personnels. Ce comité est chargé de connaître toutes les questions relatives à l'hygiène et à la sécurité, tant des agents qui travaillent dans nos établissements, que des usagers.

Le comité suggère toutes mesures de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail et à assurer l'instruction et le perfectionnement des agents dans ces domaines.

Il coopère à la préparation des actions de formation à l'hygiène et à la sécurité et veille à leur mise en œuvre.

Le comité est consulté sur la teneur de tous documents se rattachant à sa mission, et notamment des règlements et des consignes que l'Administration envisage d'adopter en matière d'hygiène et de sécurité.

Le comité prend, en outre, connaissance des observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail consignées sur le registre d'hygiène et de sécurité qui doit être mis dans chaque service à la disposition des agents et, le cas échéant, des usagers.

Depuis plusieurs années le SNETAP-FSU demandait à l'administration la mise en place de ce Comité en Aquitaine.

La première réunion de ce Comité a enfin eu lieu au début de l'été 2010.

Le 16 septembre dernier se tenait la troisième réunion de ce Comité régional. Nous avons réussi à mettre en place une cellule de veille régionale et à en voter le règlement intérieur. De cette façon nous allons pouvoir la rendre active le plus rapidement possible. Le CHSR-CT s'emploie maintenant à organiser la désignation des membres.

Ainsi, dans les situations de stress et de conflits entre les agents ou entre les agents et l'administration, une équipe sera présente pour essayer de répondre rapidement aux situations sensibles.

Si vous vous sentez concernés par ces sujets, n'hésitez pas à nous contacter au Secrétariat Régional.

Pour tout contact :  
Alain GODOT—Françoise POIRIER  
SNETAP—FSU Aquitaine  
LEGTA Hector Serres de Dax  
2915 Route des Barthes—40180 OEYRELUY  
Tél : 05 58 98 79 22—06 43 57 47 61

## LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ET LA DEFENSE DES AGENTS LE COMBAT PERMANENT DU SNETAP FSU *Laurence Dautraix*

### LE PROJET DE LOI DE TITULARISATION

Ce sont plusieurs années de luttes et mobilisation qui ont permis l'ouverture des négociations sur un plan de titularisation dans la fonction publique. Même si le projet de loi (en lecture au Sénat) comporte des avancées car un certain nombre de contractuels devraient voir leur situation s'améliorer en devenant titulaire, il comporte cependant des limites. Seule la réunion de toutes nos forces permettra un vrai plan de titularisation à la hauteur des besoins.



À la DRAAF, préparation d'une entrevue avec le SRFD

### DES PRECISIONS SUR LE PLAN DE TITULARISATION

**Durée du dispositif :** 4ans, première année du dispositif en 2012.

**Agents concernés :** CDD et CDI de droit public des lycées, des administrations, des CFAA CFPPA.

**Conditions :** 4 ans de service sur une période de 6 ans avec 2 ans au moins avant le 31 mars 2011. Avoir été en contrat entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 mars 2011. Travailler à temps complet ou partiel ou à temps incomplet à 70%.

A noter qu'au conseil supérieur de la fonction publique, la FSU a porté un amendement au projet de loi pour que les temps incomplets de moins de 70% soient pris dans le dispositif. SUD a aussi voté cet amendement, les autres organisations syndicales se sont abstenues !!!!!

**Comment :** concours, examens professionnels, recrutement direct pour les catégories C. Chaque ministère a la charge d'organiser les concours selon des modalités à définir.

Actuellement, elles ne sont pas arrêtées au Ministère de l'agriculture. Des négociations sont en cours et le SNETAP s'engage à peser de tout son poids pour obtenir des modalités de titularisation sous la forme d'examens professionnels et de recrutement direct.

Il s'engage aussi à négocier un dispositif qui permette aux agents de CFAA /CFPPA de rester dans les centres.

Outre le volet sur la titularisation, le projet de loi prévoit aussi l'amélioration de la rémunération des contractuels et la reconnaissance des droits sociaux au même titre que les titulaires.

### LES FORCES DE CE PLAN

- les contractuels CDD et CDI sont concernés
- le plan rappelle le principe selon lequel l'affectation des fonctionnaires sur des emplois permanents constitue un principe fondamental
- il prévoit l'ouverture de chantiers sur la rémunération, les droits sociaux, l'action sociale.

**ATTENTION, rien n'est gagné en cette période de restrictions budgétaires et de casse du service public ! ENSEMBLE NOUS DEVONS PORTER HAUT ET FORT NOS EXIGENCES POUR UN VÉRITABLE PLAN DE TITULARISATION POUR TOUS (CDD CDI , temps complet, temps partiel, temps incomplet de 70% et moins).**

**POUR LA DEFENSE DES DROITS DANS LES INSTANCES LOCALES REGIONALES ET NATIONALES. POUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE TOUS.**

**Le SNETAP s'engage à le faire pour vous et avec vous.**



## Élections professionnelles du 20 octobre 2011 : Mobilisation générale

### Rappel général

Lors des élections du 20 octobre prochain tous les comités techniques paritaires seront remplacés par des comités techniques : CTM, Comité Technique Ministériel - CTEA, Comité Technique Central de la DGER – CTR, Comité Technique Régional.

Courant novembre ce sont les CAP et CCP qui seront renouvelées à leur tour (à l'exception des CAP et CCP renouvelées en 2010 : CAP des PCEA, CAP des PLPA, CAP des CPE, CAP des IPEF, CCP des Proviseurs).

Ces élections générales auront lieu dans toute la Fonction Publique d'État et Fonction Publique Hospitalière. Pour la Territoriale, l'élection générale se déroulera en 2014.

**L'ensemble des personnels des établissements sont appelés à voter** : fonctionnaires titulaires, stagiaires, ACR et ACEN, agents payés sur budget, MI/SE et les assistants d'éducation, maîtres au pair, formateurs CFA et CFPPA, CAE-CUI (contrats aidés), ouvriers des exploitations et vacataires qui sont en activité, en congé parental, accueillis en détachement, en congés de maladie, en congé de formation, en mobilité. Les agents en disponibilité ne votent pas.

Les non titulaires doivent être recrutés depuis au moins un mois et bénéficier d'un contrat d'une durée minimale de 6 mois, ou d'un contrat reconduit successivement depuis au moins 6 mois par un même employeur (quelque soit sa quotité de temps de travail).

**Ces élections sont importantes** car elles serviront à mesurer la représentativité de chaque organisation syndicale et donc sa capacité à défendre l'enseignement agricole public et ses personnels. Les résultats à ces élections permettront également de déterminer les moyens (décharges, locaux...) que chaque organisation syndicale obtiendra pour mener ses actions. **En votant et en faisant voter FSU, vous lui donnez la force pour vous défendre sans compromission.**

### Au niveau régional

**Ces élections serviront donc à désigner nos représentants dans le nouveau CTR** qui remplacera l'ancien CTPR (Comité Technique Paritaire Régional). Les candidats à cette élection sont clairement nommés dans la liste présentée par chacune des organisations syndicales. Cette liste comporte donc les noms des vingt personnes (10 titulaires + 10 suppléants) qui nous représenteront et nous défendront dans les 4 ans à venir (*voir liste en page 6*).



Préfecture Mont de Marsan 27/09/11

Le SNETAP FSU Aquitaine, première organisation syndicale de l'Enseignement Agricole Public, participe à ce comité de manière active et assidue. Il y défend l'Enseignement Agricole Public et ses personnels sans clientélisme, il se bat pour que cette instance ne soit pas une simple chambre d'enregistrement. Les représentant-e-s du SNETAP FSU y portent les revendications élaborées collectivement avec les personnels. Nous y défendons le service public d'enseignement agricole, le maintien des établissements et des classes, le maintien de l'offre de formation et l'amélioration des conditions de travail des agents.

Actuellement nous détenons 7 sièges et nos 7 sièges sont systématiquement occupés. Le SGEN-CFDT, le SYAC-CGT et le SFOERTA-FO se partagent les 3 autres sièges.

# LE 20 OCTOBRE, VOTEZ POUR LE SNETAP-FSU !

## Le vote

**Le vote se fera à l'urne le jeudi 20 octobre** de 8h30 à 16h (ou 15 h selon les bureaux de vote). Nous vous conseillons de bien vérifier où se trouvera votre bureau de vote et quelles seront ses heures d'ouvertures. Si possible votez dès le matin

Le vote par correspondance est possible mais réservé aux agents de sites éloignés ou à ceux qui se seront signalés comme ne pouvant se déplacer sur le bureau de vote

.Le 10 octobre est la date limite de remise du matériel de vote aux électeurs contre émargement. (Attention de ne pas égarer ce matériel au risque de ne pouvoir voter).

**Voter pour la FSU et ses syndicats, c'est voter pour ceux et celles qui s'engagent régulièrement à vos côtés, c'est exiger une autre politique pour les services publics, les conditions de travail et les salaires.**

## La liste SNETAP-FSU des candidat(e)s au CTR Aquitaine

<b>GODOT Alain</b>	CFA de Dax
<b>DAUTRAIX Laurence</b>	CFA de Pugnac
<b>BERGES Étienne</b>	LEGTA de Bazas
<b>BAHURLET Chantal</b>	LEGTA de Pau Montardon
<b>BLEUNVEN Olivier</b>	LPA de Sabres
<b>POIRIER Françoise</b>	LEGTA de Dax
<b>CUIDET Didier</b>	CFPPA de Sainte-Livrade
<b>RAFFOUR Diane</b>	LEGTA de Périgueux
<b>MARTINEZ Isabelle</b>	LEGTA de Blanquefort
<b>LANGLADE Yves</b>	LPA de Mugron
<b>HANNOUN Valérie</b>	CFA d'Hasparren
<b>BOURHIS Laurent</b>	LEGTA de Dax
<b>MANCEAU Marina</b>	LPA de Tonneins
<b>BRUN Geneviève</b>	LPA d'Oloron Ste Marie
<b>PHILTON Rémi</b>	LEGTA de Bazas
<b>ROUAULT Yolaine</b>	CFA de Blanquefort
<b>DUPUY Bernadette</b>	CFPPA de Blanquefort
<b>DUFFAR Delphine</b>	LEGTA de Blanquefort
<b>GARY Françoise</b>	LEGTA de Pau Montardon
<b>ROUXEL Emmanuelle</b>	LEGTA de Libourne



L'essentiel se gagne tous les jours



Affichons nos valeurs !



Pour tout contact :  
Alain GODOT—Françoise POIRIER  
SNETAP—FSU Aquitaine  
LEGTA Hector Serres de Dax  
2915 Route des Barthes—40180 OEYRELUY  
Tél : 05 58 98 79 22—06 43 57 47 61



**Bulletin Régional SNETAP Aquitaine**  
**Secrétariat régional**  
**2915 route des Barthes**  
**40180 Oeyreluy**  
**05 58 98 49 22**  
**06 43 57 47 61**